

2024

**FONDS
RÉGIONS ET
RURALITÉ**

**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉS**

www.mrcjardinsdenapierville.ca
info@mrcjdn.ca



Parc Michel-Dumouchel, Saint-Cyprien-de-Napierville



Parc régional, Saint-Bernard-de-Lacolle

MISE EN CONTEXTE

Le Fonds Régions et Ruralité est en vigueur depuis le 1er avril 2020. Il est doté d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

Le FRR se décline en quatre volets :

- Volet 1 : Soutien au rayonnement des régions, en continuité avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) (2016-2020).
- Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, en continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020). Ce volet vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional.
- Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC.
- Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

LE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 2

FRR Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Les MRC peuvent affecter les sommes reçues notamment aux objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.



QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT LOCAL?

Le développement local et régional est un ensemble de processus entrepris par des acteurs locaux et régionaux afin de se donner les moyens de répondre aux besoins et aux aspirations de leur milieu. « La notion de développement indique qu'il s'agit d'un processus de transformation se déroulant dans le temps et non d'un état statique; il y a ici l'idée d'un mouvement, d'un changement dans sa dimension temporelle» (DSP Montérégie). « Le développement régional vise la prospérité des individus et des lieux » (Joanis, Martin, St-Cerny).



LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2024

Développement environnemental et gestion du territoire

- Mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Réalisation du Plan de développement de la zone agricole;
- Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles;
- Révision du Schéma de couverture de risque incendie;
- Gestion des ressources en eau;
- Adaptation aux changements climatiques;
- Acquisition de connaissances sur les boisés;
- Offrir une expertise en foresterie et en environnement;
- Développement, harmonisation et promotion du réseau cyclable des Jardins-de-Napierville.

Développement économique

- Attraction de nouvelles entreprises et démarrage et expansion d'entreprises;
- Planification et soutien à la relève;
- Développement agro-touristique et promotion du Circuit du paysan;
- Organisation de la Semaine des grandes cultures et horticoles;
- Soutien à la commercialisation de produits locaux et à l'achat local;
- Formation aux entreprises;
- Place aux jeunes (contrer l'exode des jeunes, création d'entreprises).
- Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI)
- Démarrage et expansion d'entreprises

LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2024

Développement social

- Mise en œuvre des politiques familiales et Municipalité Amie des Aînés (MADA), régionale et locales et des démarches Stratégie jeunesse en milieu municipal (SJMM) et Municipalité Amie des Enfants (MAE);
- Réalisation de la politique de développement social avec en priorités le soutien aux initiatives et partage d'expertise en matière de sécurité alimentaire et de réussite éducative;
- Soutien aux initiatives et partage de l'expertise en matière de loisirs.

Développement culturel

- Mise en oeuvre de la Politique culturelle et du patrimoine 2020-2025;
- Gestion de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie (CALQ);
- Réalisation de l'Entente de développement culturel 2024;
- Signature et gestion de l'entente dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine bâti (PSMMPI).

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement économique

Délégation au CLD des Jardins-de-Napierville | 262 901 \$

La MRC délègue au CLD le mandat du développement économique. Cela comprend, notamment, le soutien au démarrage et à l'expansion d'entreprises, l'économie sociale et le développement agro-touristique. Chaque année, un montant est octroyé au CLD pour l'accomplissement de ce mandat et pour soutenir les entreprises. Cette entente, en plus de développement économique, indique les modalités de financement. Le CLD applique la *Politique de soutien aux entreprises de la MRC*.

Achat barrières Piste cyclable : 20 000\$

Table de concertation régionale de la Montérégie | 20 450 \$

La TCRM réunit les douze MRC et l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie. Elle collabore avec les ministères et organismes régionaux pour faire avancer les priorités de développement régional.

Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif | 10 000 \$

Cette entente a pour objectif de soutenir des entreprises et des projets d'économie sociale en Montérégie.

Réseau multifonctionnel | 5 000 \$

Cette entente permet de soutenir la réalisation d'actions visant la structuration, le développement et la valorisation des réseaux multifonctionnels.

Développement - Environnemental

Secteur bioalimentaire | 9 231 \$

Cette entente a pour objectif de soutenir la mise en oeuvre de la Stratégie bioalimentaire Montérégie et la promotion régionale La Montérégie, Le Garde-Manger du Québec en concordance avec les priorités régionales de développement du secteur bioalimentaire.

Arterre | 9 887 \$

Cette entente a pour objectif de faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole afin de maintenir le dynamisme agricole de la Montérégie par l'embauche et le partage d'agents de maillage.

Développement de la forêt | 4 800 \$

Cette entente a pour objectif de mieux répondre aux défis que représente le développement durable du milieu forestier en Montérégie.

Développement culturel

Entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec | 5 000 \$

Cette entente a pour objectif de stimuler la création artistique et littéraire en Montérégie et de contribuer à leur développement et à leur diffusion.

Entente développement culturel 2024 | 31 535\$

L'entente vise à agir sur la vitalité culturelle de toutes les régions au bénéfice de l'ensemble de la population.

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement social

Soutien à la mission de Concertation Horizon | 25 000 \$

La mission de Concertation Horizon est d'accroître la capacité d'action collective des acteurs, de favoriser des conditions de vie dans le territoire couvert par les 5 MRC participantes de la Montérégie- Ouest et à positionner le développement social et la réussite éducative comme vecteurs de développement des communautés.

Accompagnement des municipalités dans la mise à jour de leur politique familiale et Municipalité Amie des Aînés | 11 000 \$

Cette entente avec le Secrétariat des aînés vise à soutenir l'élaboration ou la mise à jour des politiques MADA dans la MRC.

Salon Jeunesse 2024 et stratégie jeunesse en milieu municipal | 32 494 \$

Cet événement Jeunesse rassemble les élèves des deux écoles secondaires du territoire pour leur permettre de découvrir les organismes communautaires et de loisirs, des institutions gouvernementales ainsi que des intervenants oeuvrant sur le territoire dans un contexte ludique et amusant.

Anneau de vitesse - Saint-Patrice-de-Sherrington | 60 000 \$

La municipalité s'est dotée d'un anneau de vitesse qui est disponible dans le parc municipal.

Diverses améliorations des infrastructures au parc-école - Saint-Michel | 40 000 \$

Remplacement et amélioration d'infrastructures pour une meilleure utilisation des espaces disponibles aux élèves et aux citoyens

Amélioration au parc régional Bernard-de-Lacolle | 98 164,83 \$

Le parc régional de Saint-Bernard-de-Lacolle s'est modernisé avec l'acquisition de matériel le rendant plus attrayant et moderne.

Développement social des aînés - Sainte-Clotilde | 20 000 \$

Le projet a permis l'aménagement et l'achat de matériel afin de favoriser l'implication sociale des aînés dans la municipalité.

Parc multi-génération - Saint-Cyprien-de-Napierville | 100 000 \$

Amélioration des installations déjà en place au parc Michel-Dumouchel en fournissant une offre d'activités plus variées et destinées aux personnes de tout âge.

Chaleur Extrême | 23 668 \$

La MRC a proposé un soutien financier maximal de 10 000\$ à chaque municipalité désirant faire l'achat d'équipement leur permettant de contrer les chaleurs extrêmes.

BILAN FINANCIER

Fonctionnement de la MRC | 286 000 \$

Gestion de l'entente | 20 000 \$

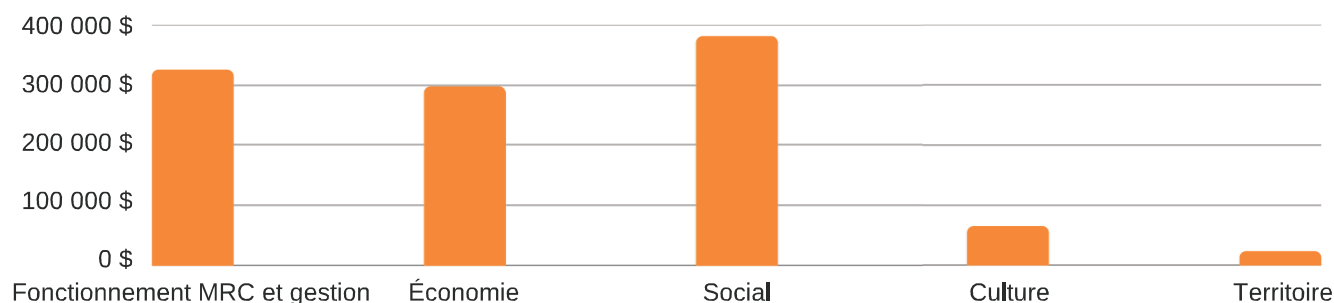
Les frais de fonctionnement sont reliés à la réalisation des mandats de planification de l'aménagement et du développement, au soutien des municipalités locales en expertise professionnelle, à la mobilisation des communautés et au soutien à la réalisation de projets structurants ainsi qu'à l'établissement, ou financement et à la mise en œuvre d'ententes sectorielles. Cela se traduit par la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé, la réalisation du plan de développement de la zone agricole, l'établissement de la stratégie bioalimentaire et la mobilisation du milieu et la réalisation de projet reliés aux aînés et aux familles ainsi qu'à la culture.

Montant disponible

Enveloppe 2024 du FRR	1 029 614 \$
Résiduel enveloppes 2020-2023	945 408 \$
Total disponible	1 975 022 \$

Montants engagés par priorité

Développement économique	616 516 \$
Développement environnemental et gestion du territoire	67 586 \$
Développement social	68 494 \$
Développement culturel	36 535 \$
Fonctionnement de la MRC et gestion de l'entente	306 000 \$
Total	\$ 1 095 131 \$



BILAN FINANCIER

Montant engagé par projet

Bénéficiaire	Nom du projet	Montant
CLD des Jardins-de-Napierville	Entente de délégation	262 901 \$
TCR Montérégie	Soutien à la mission	5 000 \$
Entente sectorielle	Arterre	9 887\$
Entente sectorielle	PADF	4 800\$
Entente sectorielle	BIEC	10 000 \$
Entente sectorielle	Réseau multifonctionnel	5 000 \$
Entente sectorielle	Bioalimentaire	9 231 \$
TCRM Montérégie	Soutien à la concertation régionale	15 450 \$
Concertation Horizon	Soutien à la mission	25 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	Politique MADA et Stratégie en milieu municipal	43 494 \$
St-Michel	Parc-école	40 000 \$
St-Bernard-de-Lacolle	Parc régional	98 165 \$
Ste-Clotilde	Développement social des aînés	20 000 \$
St-Cyprien-de-Napierville	Parc multi-génération	100 000 \$
St-Patrice-de-Sherrington	Anneau de vitesse	60 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	Entente CALQ	5 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	Piste cyclable	20 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	Fonctionnement MRC et gestion	306 000 \$
MRC des Jardins-de-Napierville	EDC 2024	31 535 \$
Les Municipalités du territoire	Chaleur Extrême	23 668 \$
Total		1 095 131 \$

CONCLUSION

Cap vers l'avenir

L'année 2024 en fut une de grands changements à la MRC. Plusieurs nouveaux projets ont vu le jour, projets bénéficiant directement aux citoyens du territoire. Que ce soit en matière de développement social, économique, territorial ou culturel, la MRC peut fièrement relever plusieurs bons coups.

Pour l'année à venir, nous comptons nous appuyer sur nos bases solides pour nous tourner vers le futur. Nous avons espoir que les actions posées dans les dernières années ainsi que nos nombreux nouveaux projets et partenariats nous aideront à amener la MRC à un autre niveau.





Photographie: Cassandra Harvey

11 MUNICIPALITÉS, UNE GRANDE COMMUNAUTÉ